



BOUCLANS

JUIN 2023

INFOS

Chers concitoyens,

Alors que nous vivons un épisode pluvieux fort bienvenu, cela ne doit pas cacher la période de relative sécheresse que nous venons de subir. Et surtout, pensons que le changement climatique que plus personne ne conteste aura des incidences sur notre quotidien.

Le propos ici n'est pas de débattre de ce qui provoque le fameux gaz à effet de serre, ni des changements de comportement indispensables. Mais tandis que certains départements du sud de la France ont déjà pris des dispositions sur l'achat ou le remplissage des piscines, sur l'arrosage y compris en agriculture, dans notre Franche Comté c'est plutôt de notre forêt qu'il faut nous soucier. Rappelons-le, la forêt absorbe massivement le CO2, principal responsable de l'effet de serre.

L'épicéa disparaîtra de notre paysage en quelques années, et les hêtres souffrent. Les arbres peuvent migrer naturellement vers des contrées qui leur sont plus propices. Ils le font toutefois à des vitesses bien trop lentes par rapport au réchauffement climatique. Il leur faut environ 10 ans pour investir spontanément un territoire situé à 20 km.

Il y a quatre ans, l'Office National des Forêts (ONF) était totalement démuni devant la catastrophe écologique annoncée. Aujourd'hui, une stratégie commence à se construire pour adapter nos choix aux conditions climatiques prévisibles. Les outils d'analyse permettent de modéliser le climat dans 50 ans, à une échelle de 1 km², et de comparer avec les régions qui ont ce climat aujourd'hui. En observant quelles espèces s'y développent, nous saurons quelles espèces planter chez nous pour la forêt de demain. Le premier plateau du massif jurassien aurait dans 50 ans le climat constaté aujourd'hui sur la façade ouest du pays.

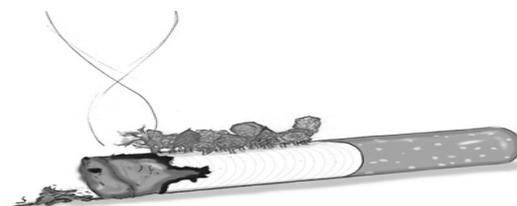
Ainsi, le sapin, le chêne sessile, le chêne pubescent, le cèdre de l'Atlas et le hêtre sont les espèces qui pourront exister dans notre département. Il en va autrement de la grande région Bourgogne Franche Comté, grosse productrice de bois d'œuvre aujourd'hui, et dont les départements de moindre altitude verront leurs populations forestières de hêtre et de chêne fortement perturbées.

Nous allons donc constater un changement progressif dans la gestion forestière par rapport à ce que nous avons connu, qui mixera la régénération naturelle et les plantations, tiendra compte de la fertilité des sols, anticipera le vieillissement des arbres (qui les fragilise face à la sécheresse), et mettra sur la diversification des espèces.

Au-delà de la seule exploitation du bois d'œuvre, c'est tout l'équilibre des écosystèmes et le maintien de la biodiversité qui sont en cause, et qui méritent une vraie mobilisation.

Évidemment, l'avenir sera plus radieux si dans le même temps l'espèce humaine décide d'agir réellement sur les causes de ce réchauffement.

Martial HIRTZEL



© Titou.
- Les Zaneodotes -

Calendrier

Du 2 au 03/06 : médiathèque : animations en lien avec le monde rural

04/06 : Fête des Mères

09/06 : Conseil municipal

10/06 : Nettoyage du village

10/06 : Festival de rue des Artistes à la Campagne à Breconchaux

08/06, 09/06 et 20/06 : Permanences PLUI à la Communauté de communes de 9h à 17 h15

18/06 : Fête des Pères

23/06 : Fête de la Musique à l'espace culturel de Bouclans

25/06 : Concours centre équestre du Chanois, épreuves à 10 h, restauration possible sur place, baptême poney gratuit

28/06 : Don du sang à L'espace culturel de Bouclans de 16 h 30 à 19 h30.

Infos pratiques mairie :

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans@orange.fr

Politeia : Bouclans

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mai 2023

Membres présents : MMES S. DENIMAL, N. DEFASNE V. DUEDE-FERNANDEZ, C. FERNIOT-PAPILLON, F. MANZONI, F. POUPENEY, E. VERDOT, V. SIMONIN et MM C. AURIOL, J. BOURRAT, V. BUGNET, J.M. ISABEY, M. HIRTZEL, A. MARTIN, G. MICHEL

Procurations : M. GRUET à V. SIMONIN **Excusés :** V. BOUVRESSE, O. POMMEY

Le Verger des enfants

Remplacement accompagnant bus scolaire

En raison de l'arrêt maladie de Madame Nicolet, la commune a recruté Madame Jacquerot en qualité de vacataire pour accompagner dans le bus les enfants fréquentant l'école de Bouclans. Pour rappel, les élèves de Vauchamps et Ambre ont la possibilité de bénéficier d'un bus scolaire le matin et le soir, après inscription sur le site de la région à chaque fin d'année scolaire (juin/juillet).

Tarifification du périscolaire

Sur proposition de la commission Vie Scolaire et Périscolaire, le conseil municipal a validé le rééquilibrage des grilles tarifaires du périscolaire en créant deux nouvelles tranches de quotient familial (de 1600 à 2000 et supérieur à 2000). Le quotient familial est calculé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) en fonction des revenus déclarés par la famille, des allocations et aides perçues, et de la composition de la famille.

Il a été décidé également d'actualiser les tarifs :

- ◇ **en n'augmentant pas les deux premières tranches** (quotient familial inférieur ou égal à 1000)
- ◇ en dissociant les évolutions des tarifs des repas de ceux de l'accueil
- ◇ en augmentant les tarifs :
 - * de 0,09€ à 0,32€/heure pour l'accueil du matin
 - * de 0,17€ à 0,59€/heure pour l'accueil du soir
 - * de 0,24€ à 0,84€/heure pour l'accueil restauration.Les tarifs accueil vacances sont aussi concernés.

Ces décisions résultent d'une meilleure prise en compte du contexte inflationniste et des différentes situations familiales et financières des foyers ayant recours aux différents services proposés par le périscolaire.

Avancement des travaux du Plan Local d'Urbanisme

Intercommunal (PLUi)

À la suite de la présentation des modifications de zonage par la commune, plusieurs remarques ont été remontrées :

- ⇒ La surface du lotissement « Les Hauts d'Ambre » doit être prise en compte dans les quotas de la commune, en raison du permis d'aménager dont la commune a bénéficié en 2019.
- ⇒ Lorsqu'il y a présence de plus de deux parcelles attenantes non bâties, il s'agit d'une « zone de développement » et non d'une « dent creuse ».
- ⇒ Refus de classer en zone urbanisée la bande de terrain le long du Chemin du Gour entre les petits collectifs et le village.
- ⇒ Concernant les maisons isolées, une extension sera possible selon certaines conditions.
- ⇒ Il a été demandé de redessiner la parcelle prévue pour la fromagerie, en respectant la surface initialement proposée, afin de tenir compte de l'exploitation classée ICPE (Installations Classées Protection de l'Environnement).

Afin que le PLUi soit adopté, il doit d'abord être validé par le Conseil Communautaire fin juin, avant que les Personnes Publiques Associées (PPA) soient consultées. Une réunion publique sera organisée par la suite.

Enfin, le PLUi devrait prendre effet début 2024.

Le prochain comice à Bouclans

Le conseil a bien sûr répondu positivement à la demande de la Présidente du comice agricole de réaliser sa prochaine session à Bouclans, le 14 octobre prochain.

Comme le veut la tradition, la commune qui accueille l'événement, offre une clochette pour la remise des prix et un vin d'honneur à l'occasion de cette manifestation.

Fête intercommunale du Plateau et changement de présidence



Depuis 1995, le Comité des Fêtes du Plateau organise les feux d'artifices avec la participation des communes de Bouclans, Champlive, Côte-brune, Dammartin les Templiers, Glamondans, Gonsans, Magny-Châtelard et Naisey-les-Granges.

C'est avec enthousiasme que Michel Colino, président depuis une douzaine d'années mettait en œuvre cet événement avec l'aide de bénévoles.

Cette année, à l'occasion du renouvellement du Bureau et du Conseil d'Administration de l'association, il a cédé sa place à Adeline Carlot.

À noter que le Conseil d'Administration du comité est constitué de représentants de chaque commune.

Vous pouvez d'ores et déjà ajouter à vos agendas le **samedi 2 septembre**, date à laquelle se déroulera la Fête Intercommunale à partir de **18h00 sur la commune de Naisey-les-Granges**, avec quelques nouveautés à venir.

Les personnes volontaires pour participer à l'organisation sont les bienvenues et peuvent prendre des renseignements auprès du représentant municipal au 06.89.99.39.59.

Médiathèque Municipale

Nos Graines, Nos Futurs

La médiathèque municipale s'associe à l'association Des Artistes à la Campagne et au Musée des Maisons Comtoises pour proposer des animations culturelles en lien avec le monde rural :

Vendredi 2 juin

- À 18h, projection du documentaire « Le dernier des laitiers » de Mathurin Peschet, suivi d'un pot convivial, puis conférence sur le Résilience alimentaire par l'association Les Greniers d'Abondance à 20h.
Le documentaire sera à nouveau projeté à 21h.

Samedi 3 juin

- À 10h, faites germer la **grainothèque** ! Échanges de graines pour alimenter la grainothèque, fabrication de couronnes fleurs et oiseaux sur le fil. N'oubliez pas vos graines !
- À 15h30, **jeu de mémoire rurale** autour d'anciens objets domestiques et agricoles, dans le jardin de la médiathèque.
- À 17h, **spectacle Vitrites Contées** par le collectif **Freed From Desire**.

Animations gratuites, sauf spectacle (12€ / 10€ / 8€ / 0€ - renseignements et inscription auprès Des Artistes à la Campagne : 07.82.81.96.34)

Information horaires d'ouverture :

La médiathèque municipale sera fermée exceptionnellement le vendredi 9 juin. Merci de votre compréhension.

LE PRINTEMPS, C'EST ...LA FÊTE DE LA MUSIQUE À BOUCLANS

MAIS AUSSI ... DES RENCONTRES INSOLITES !



Comité des fêtes
Bouclans

**FÊTE DE LA
MUSIQUE**

ENTRÉE GRATUITE

**23
JUIN
2023**

DÈS 19 H 30

BURGERS ET BUVETTE
FOOD TRUCK

DJ PASCAL'ANNIM

SALLE DES FÊTES DE BOUCLANS

Un chamois en visite à Bouclans



Pris en flagrant délit de promenade entre deux maisons de Bouclans, ce joli chamois a dû succomber aux délices des bourgeons printaniers pour sortir des côteaux qu'il occupe habituellement.

Et oui, les bourgeons du printemps, riches en sucres et sucs des arbres, sont une nourriture à forte fermentation et peuvent rendre ivre la faune qui s'en délecte un peu trop !

C'est ainsi qu'on peut croiser des chevreuils titubants sur nos routes ... ou un chamois à Bouclans !

PENDANT CE TEMPS-LÀ, CHEZ LES CHEVREUILS



LA RUBRIQUE PETITS RAPPELS

La taille des haies

A chaque printemps, revient la pousse de nos haies et leur éventuel empiètement sur nos trottoirs et/ou entrave à la visibilité aux croisements de nos rues ou sorties de voies privées. Tout en laissant la nature s'exprimer, faisons en sorte qu'elle ne soit pas à l'origine d'un accident ou de gênes persistantes et taillons nos haies !

Que faire de nos déchets végétaux

La loi 2020-105 du 10 février 2020 interdit désormais de brûler les biodéchets (*dont font partie les déchets de jardin, tonte pelouse, taille de végétaux...*). Outre les risques d'incendie, c'est aussi la lutte contre la pollution atmosphérique qui est en jeu car un végétal enflammé, surtout s'il est humide, dégage des particules toxiques pour l'homme et l'environnement.

Quelles sont alors les solutions pour se « libérer » de ces déchets ?

- Le recours au compostage
- Le paillage au pied des arbres
- Le dépôt en déchetterie

LE DICTON DU MOIS

Année de cerises rouges met le rire sur toutes les bouches

EN PANNE D'INSPIRATION ? NOTRE SUGGESTION DE RECETTE

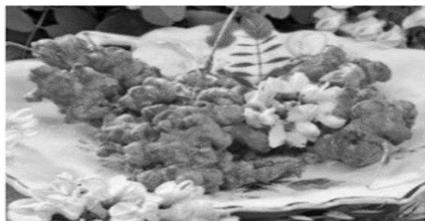
Les beignets aux fleurs d'acacia

(*extrait du site La Cuisine à la Française*)

Beignets de fleurs d'acacia



Dessert délicat et odorant de la Franche-Comté.



Pour 6 personnes

Difficulté

Préparation 30'

Cuisson 3'

Ingrédients

- . 24 fleurs d'acacias
- . 200 g de farine
- . 3 oeufs
- . 1 dl de lait
- . 1 dl d'eau
- . 1 c à s. d'huile d'arachide
- . une pincée de sel
- . 30 g de sucre en poudre
- . huile pour la friture
- . sucre en poudre

Préparation

Cueillir les fleurs d'acacia, ôter les petits morceaux de feuille. Les laver et les éponger dans un linge doux.

Préparation de la pâte à beignets :

Casser les oeufs dans une jatte, ajouter l'huile, le sel, le sucre, et amalgamer le tout avec la farine. Diluer avec l'eau et le lait.

Mettre une bonne quantité d'huile dans une poêle moyenne, la faire chauffer sur un feu moyen. Saisir les fleurs par le pétiole, les enrober avec la pâte, laisser dépasser un petit bout de tige. Les plonger dans l'huile chaude, les retourner et les retirer avec une écumoire quand les beignets sont dorés.

Les saupoudrer encore chauds avec du sucre en poudre.

Déguster sans attendre.

Astuce:

Pour avoir une pâte à beignets plus légère, ajouter de la bière blonde.

QUE FAIRE EN CAS DE TIQUE ?

1) Repérez la zone.



2) Retirez la tique à l'aide d'un tire-tique en la faisant tourner, puis désinfectez.



3) Enroulez la tique dans de l'essuie-tout.



4) Brulez-lui sa race.



Jardiner est un plaisir avant tout, la joie de faire pousser ses légumes, de les récolter et de les déguster frais et bio.

Les plantations se font en fonction de la météo et de la lune descendante de préférence. Vous pouvez semer la salade dès le mois de mars à condition de la protéger des oiseaux.

Dicton du jardinier : à la St Didier il faut planter les graines de haricots et les pommes de terre dès que les lilas sont en fleur.

Au mois de Mai vous pouvez tout planter le matin très tôt ou le soir afin d'éviter les fortes chaleurs sans oublier d'arroser.

Conseils pour ceux qui désirent commencer un potager :

- démarrer sur une petite surface, alimenter la terre en engrais (idéal c'est la fiente de poules), être patient le temps de la récolte, souvent s'en occuper. Choisir une bonne terre et avant toute plantation la retourner, pour les plus courageux à la bêche sinon au motoculteur.

Voici les bons conseils d'une habitante de 88 ans qui nous prouve que jardiner entretient la forme. Elle nous donne ce conseil pour éliminer les limaces, les pucerons et autres nuisibles de pour nos jardins :

Faire macérer les feuilles de rhubarbe 24 h à l'eau de pluie à 23 degrés, filtrer le liquide et pulvériser pour repousser les insectes (sur le sol ou sur les feuilles).

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023/2024



Les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école de Bouclans doivent prendre rendez-vous à la mairie de Bouclans. Les enfants nés jusqu'en 2020 sont concernés par ces inscriptions (*documents à fournir : copie carnet de vaccination ou certificat de vaccination, copie livret de famille, radiation éventuelle école précédente*). Les enfants déjà scolarisés à Bouclans sont inscrits automatiquement pour l'année 2023/2024.

IMPORTANT : Les inscriptions au périscolaire ne sont valables que pour l'année scolaire en cours. Si vous souhaitez inscrire votre enfant pour l'année 2023/2024, vous devez prendre contact avec Claire CERTOUX au 06.15.69.07.46.